



**DELIBERATION**  
**N°2016-40 du 10 mai 2016**

**OBJET - Renouvellement de la convention de partenariat avec La Ressourcerie La Miraille pour les années 2 et 3.**

*Rapporteur : M. LEROY Pierre*

Le 10 mai 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 04 mai 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 de la délibération n°2016-34 à la délibération n°2016-38 incluse  
30 à partir de la délibération n°2016-39

Nombre de pouvoirs : 13

*Mme Anne Marie PEYTHIEU est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine GUIGLI, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-39 incluse) Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :**

- Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI
- M. Eric PEYTHIEU à M. Bruno MONIER
- Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
- M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
- M. Yvon AIGUIER à Mme Nicole GUERIN
- M. Bruno DAVANTURE à Mme Marie MARCHELLO
- M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
- Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
- M. Jean Luc NEVEU à M. Philippe STOCKLI
- M. Jean Michel REYMOND à M. Thierry BOUCHIÉ
- M. Olivier FONS à Mme Anne Marie FORGEOUX
- Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA
- Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages,

**Considérant** la convention de partenariat tri-annuelle 2015 - 2017, approuvée par la délibération n° 2014-126, au Conseil Communautaire du 02 décembre 2014,

**Considérant que** les engagements portés dans la convention ont été respectés par le CPIE « Haute-Durance » :

- Récupération d'objets encore valorisables par apports volontaires à La Ressourcerie ou par collecte en porte à porte,
- Organisation de deux collectes en porte en porte sur le territoire de la CCB, pour des objets encore valorisables,
- Revente de ces objets une fois réparés et remis en état, dans les locaux de La Miraille,

- o Sensibilisation auprès du grand public sur des thématiques en lien avec réduction et la prévention des déchets.

L'ensemble de ces éléments étant détaillés dans le rapport d'activité 2015, conformément aux dispositions de ladite convention.

**Considérant que** les participations financières de la Communauté de Communes du Briançonnais prévues, dans le cadre de cette convention de partenariat sont de :

1ere année (2015) : 30 000 €

2<sup>ème</sup> année (2016) : 30 000 €

3<sup>ème</sup> année (2017) : 30 000 €

**Considérant** que les crédits nécessaires ont été portés au budget,

**Vu** l'avis du Bureau des Vices Présidents en date du 9 mai 2016

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité** (Mme Marie MARCHELLO ne prend pas part au vote),

- Approuve le versement du soutien financier de 30 000 € prévu pour les deuxième et troisième années de partenariat, selon les modalités administratives définies dans ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**

Date affichage : 13 MAI 2016